

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'ARTHABASKA

## AVIS PUBLIC

**A**vis public vous est donné par le greffier-trésorier adjoint de la Municipalité régionale de comté d'Arthabaska, Me Olivier Milot, que les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique, selon le *Code municipal du Québec*, dans la salle Caroline-Marchand de la MRC d'Arthabaska située au 150, rue Notre-Dame Ouest, à Victoriaville (Québec), le **jeudi 13 juin 2024 à dix heures (10 h) de l'avant-midi** pour défaut de paiement des taxes municipales et scolaires avec les intérêts et frais encourus, à moins que lesdites taxes et frais soient payés avant le moment de la vente.

### Conditions pour enchérir :

- Personne physique :** Pièce d'identité (nom, date de naissance et adresse résidentielle);  
Mandat ou procuration (si elle représente une autre personne physique).
- Personne morale :** Pièce d'identité de la personne qui représente une personne morale;  
Copie d'une pièce justificative l'autorisant à agir (résolution, mandat, procuration).
- Mode de paiement :** Le paiement doit être complet dès l'adjudication et être fait soit par argent, mandat-poste, traite ou mandat bancaire fait à l'ordre de la MRC d'Arthabaska.

Les immeubles seront vendus tels qu'ils se trouvent présentement, sans aucune garantie légale, le tout aux risques et périls de l'acquéreur, avec servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes pouvant les affecter.

Le directeur général et secrétaire-trésorier, le greffier-trésorier adjoint ou toute autre personne désignée par résolution pourra faire la vente des immeubles.

Les immeubles vendus seront sujets au droit de retrait pendant une période d'un an qui suit le jour de l'adjudication (art. 1057 et suivants du *Code municipal du Québec*).

Conformément à l'article 1027 du *Code municipal du Québec*, le présent avis est publié sur les territoires municipaux locaux où sont situés les immeubles annoncés en vente et dans un journal diffusé sur ces territoires, de même que transmis au bureau de la publicité foncière concerné.

La liste des immeubles vendus, jointe en annexe, fait partie intégrante de l'avis public puisqu'elle contient les lots, noms des propriétaires et la circonscription foncière.

Donné à Victoriaville, au bureau de la MRC d'Arthabaska, situé au 150, rue Notre-Dame Ouest, Victoriaville (Québec) G6P 1R9, ce 27 mars 2024, dans le présent journal ces 3 et 24 avril 2024 et de la manière ordinaire sur les territoires des municipalités de Tingwick, Saint-Norbert-d'Arthabaska, Saint-Albert et Sainte-Séraphine.

Le greffier-trésorier adjoint,



Me Olivier Milot avocat, oma.

**LISTE DES IMMEUBLES VENDUS AU 13 JUIN 2024  
À DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES**

Nom	Matricule	Lots	Taxes municipales	Taxes scolaires
<b>Municipalité de Tingwick</b>				
<b>Charlotte Giard-Laliberté</b> 105, chemin du radar Tingwick (Qc) J0A 1L0	39025 9187-92-2349	5 499 858 Cadastre du Québec Circonscription foncière d'Arthabaska Avec bâtisse dessus construite.	3 121.09 \$	
<b>Mario Vaillancourt</b> A/S Gilles Bouchard 155, route Desrosiers Tingwick (Qc) J0A 1L0	39025 8781-97-9748	5 499 631 Cadastre du Québec Circonscription foncière d'Arthabaska Avec bâtisse dessus construite.	1 283.11 \$	75.14 \$
<b>Claude Perreault</b> 588, 6e rang Tingwick (Qc) J0A 1L0	39025 9479-49-0394	5 498 795 Cadastre du Québec Circonscription foncière d'Arthabaska Avec bâtisse dessus construite.	3 464.50 \$	315.28 \$
<b>Riverains 3-Lacs N.O.</b> A/S Normand Charland Rue du Bord-de-l'Eau Tingwick (Qc) J0A 1L0	39025 9574-29-0924	5 501 132 Cadastre du Québec Circonscription foncière d'Arthabaska Sans bâtisse.	117.19 \$	
<b>Municipalité de Saint-Norbert-d'Arthabaska</b>				
<b>Gisèle Nadeau</b> Rue Angers Saint-Norbert-d'Arthabaska (Qc) G0P 1B0	39043 9905-10-8942	5 892 786 Cadastre du Québec Circonscription foncière d'Arthabaska Sans bâtisse.	45.13 \$	
<b>Jimmy Roy</b> 150, route 263 Nord Saint-Norbert-d'Arthabaska (Qc) G0P 1B0	39043 0110-22-3751	5 892 658 Cadastre du Québec Circonscription foncière d'Arthabaska Avec bâtisse dessus construite.	1 091.22 \$	14.38 \$
<b>Municipalité de Saint-Albert</b>				
<b>DD 955 inc.</b> 13, rue Lacharité Saint-Albert (Qc) J0A 1E0	39085 1397-81-9341	6 108 475 Cadastre du Québec Circonscription foncière d'Arthabaska Sans bâtisse.	4 541.86 \$	19.23 \$
<b>DD 955 inc.</b> 15, rue Lacharité Saint-Albert (Qc) J0A 1E0	39085 1397-91-2070	6 108 476 Cadastre du Québec Circonscription foncière d'Arthabaska Sans bâtisse.	4 450.21 \$	19.26 \$
<b>DD 955 inc.</b> 17, rue Lacharité Saint-Albert (Qc) J0A 1E0	39085 1397-91-3994	6 108 477 Cadastre du Québec Circonscription foncière d'Arthabaska Sans bâtisse.	1 742.76 \$	107.80 \$
<b>DD 955 inc.</b> 19, rue Lacharité Saint-Albert (Qc) J0A 1E0	39085 1397-92-5718	6 108 478 Cadastre du Québec Circonscription foncière d'Arthabaska Sans bâtisse.	4 961.67 \$	108.02 \$
<b>DD 955 inc.</b> 21, rue Lacharité Saint-Albert (Qc) J0A 1E0	39085 1397-92-7442	6 108 479 Cadastre du Québec Circonscription foncière d'Arthabaska Avec bâtisse dessus construite.	7 703.10 \$	608.28 \$
<b>DD 955 inc.</b> 66, rue des Loisirs Saint-Albert (Qc) J0A 1E0	39085 1397-91-2907	6 016 138 Cadastre du Québec Circonscription foncière d'Arthabaska Sans bâtisse.	1 742.76 \$	112.78 \$
<b>DD 955 inc.</b> 1170, rue Principale Saint-Albert (Qc) J0A 1E0	39085 1496-28-0394	5 181 925 Cadastre du Québec Circonscription foncière d'Arthabaska Sans bâtisse.	604.10 \$	
<b>DD 955 inc.</b> Rue Lacharité Saint-Albert (Qc) J0A 1E0	39085 1397-92-9268	6 108 491 Cadastre du Québec Circonscription foncière d'Arthabaska Sans bâtisse.	26 745.79 \$	21.80 \$
<b>Renée Beauregard</b> Rue Principale Saint-Albert (Qc) J0A 1E0	39085 1597-47-0745	5 182 405 Cadastre du Québec Circonscription foncière d'Arthabaska Sans bâtisse.	910.24 \$	70.14 \$
<b>Municipalité de Sainte-Séraphine</b>				
<b>Pierre Lampron</b> 101, 13 <sup>e</sup> rang Sainte-Séraphine (Qc) J0A 1E0	39105 0787-17-2524	5 480 760 Cadastre du Québec Circonscription foncière d'Arthabaska Avec bâtisse dessus construite.	2 615.31 \$	57.82 \$

Prenez note que certains frais ont été encourus par la MRC d'Arthabaska depuis la préparation de la présente liste. Ces frais, de même que tous autres qui seront engagés ultérieurement, s'ajoutent aux montants indiqués dans la liste publiée.

Les désignations des propriétés ci-dessus peuvent être consultées au centre administratif de la MRC d'Arthabaska.

Donné à Victoriaville, au bureau de la MRC d'Arthabaska, situé au 150, rue Notre-Dame Ouest, Victoriaville (Québec) G6P 1R9, ce 27 mars 2024, dans le présent journal ces 3 et 24 avril 2024 et de la manière ordinaire sur les territoires des municipalités de Tingwick, Saint-Norbert-d'Arthabaska, Saint-Albert et Sainte-Séraphine.

Le greffier-trésorier adjoint,



Me Olivier Milot avocat, oma.